

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COPEA ANNEE 2020

Durant cette année la COPEA a poursuivi son travail en dans les circonstances particulières que nous avons tous partagés.

Après quelques balbutiements liés à l'utilisation de Zoom - et je remercie ici vivement Audrey Galland pour sa patience et son aide – nous avons pu nous réunir avec la régularité initialement prévue et continuer nos travaux.

La dernière – et première – réunion en présence s'est tenue le 2 février à la SPP ; toutes les réunions suivantes ont donc eu lieu par Zoom. La présence des membres de la commission y a été très régulière, tous les deux mois comme prévu avec une petite accélération au dernier trimestre autour de la préparation de la réunion COPEA puis dans son immédiat après-coup. Dans l'entretemps nous avons beaucoup échangé par voie de mail.

La mission principale que nous nous sommes fixées en accord avec la Présidente (représentée à la COPEA par Hélène Suarez-Labath) et son bureau, et avec le soutien très actif des secrétaires scientifiques Emmanuelle Chervet et Dominique Bourdin, était et demeure celle de « revivifier la psychanalyse avec l'enfant au sein de notre société ».

Pour ce faire deux axes principaux sont à distinguer :

1. La formation et l'acquisition du statut de RPEA (reconnu compétent en psychanalyse avec l'enfant)

Au-delà des collègues qui ont pu bénéficier en leur temps de la « clause du grand-père » et être ainsi désignés membre RPEA et membre du COCAP de l'API, peuvent être reconnus comme RPEA les collègues membres de la SPP

relevant des exigences de ses statuts et de son règlement intérieur récemment modifié et voté par le CA.

Une autre voie est possible mais mal connue et peu voire pas utilisée à savoir la possibilité qu'offre le règlement de l'Institut de présenter une 3^{ème} supervision concernant un cas d'analyse d'enfant ou d'adolescent. Elle nous paraît devoir pouvoir être mieux portée à la connaissance des analystes en formation et doit être revue avec la direction de l'Institut.

2. Les activités scientifiques en PEA au sein de notre société

Notre groupe a considéré qu'il fallait suspendre les activités qui ne rassemblaient plus que quelques collègues certains vendredi soir. Plusieurs propositions ont été avancées mais n'ont pas été concrétisées, l'épidémie ayant quelque peu contrarié nos projets de nouveautés. Je les cite ici des séminaires spécialisés au sein de l'Institut, un groupe de travail clinique autour des traitements psychanalytiques difficiles, un séminaire de recherche.

L'effort de cette année 2020 a essentiellement été sur l'organisation en lien avec le secrétariat scientifique d'un colloque COPEA qui s'est tenu le 21 novembre par Zoom et a été, de l'avis général, un succès puisque plus d'une centaine de collègues y ont participé.

La secrétaire Françoise Moggio a dans une première partie repris l'historique de la COPEA depuis sa création en cherchant à clarifier COPEA, RPEA, COCAP et de montrer en quoi l'existence d'analyste psychanalyste d'adulte et d'enfant est importante pour la psychanalyse avec l'enfant et pour la psychanalyse en général. Cette introduction a permis que s'expriment différents points de vue et a bien établi la distinction de statut entre psychanalyste d'enfant et psychothérapeute d'enfant.

La seconde partie a été consacrée à un cas clinique d'enfant présentée par Karine Gauthier et discutée par Isabelle Martin-Kamieniak et Jean-Louis Baldacci. Tant le cas que les discussions ont été passionnants. Nous avons là repris la formule des premiers temps, inaugurée par César Botella, d'une discussion/confrontation d'un traitement psychanalytique d'enfant : divergences et convergences ont pu ainsi être soulignées.

Vassilis Kapsambelis, nouveau directeur de la RFP a accepté de publier cette après-midi dans un des futurs dossiers de la revue.

L'intérêt porté par nos collègues à cette journée et les retours très positifs que nous avons reçus nous ont convaincu de poursuivre dans cette voie avec une demie-journée annuelle construite sur ce schéma.

3. D'autres projets seront à conduire en 2021.

Des liens sont prévus avec différentes commissions de la SPP : commission scientifique, commissions socio-professionnelles ; représentants des analystes en formation dont nous souhaiterions inviter régulièrement un ou deux d'entre eux à nos réunions ; la responsable du site de la SPP .

Nous souhaitons également rencontrer nos collègues engagés dans la formation de psychothérapeutes d'enfant à l'AFPPEA et à la SEPEA et voir quelles actions communes peuvent être envisagées.

Nous envisageons aussi au gré de parutions intéressantes de livre ou d'article d'inviter à une soirée de discussion l'auteur.

Enfin, nous ne pouvons pas négliger les menaces que le « tout cerveau » fait peser sur la psychanalyse avec l'enfant et sur la pédopsychiatrie d'une manière

générale. La réunion COPEA est aussi un moyen de partager ces informations plus politiques mais qui peuvent sérieusement engager l'avenir.

En 2021 l'équipe élue en 2019 terminera son mandat. Comme les collègues peuvent l'apprécier à la lecture de ce rapport il y a encore beaucoup de travail à accomplir. Nous espérons que parmi les membres actuels certains seront encore présents et que d'autres viendront remplacer ceux qui ne se représenteront pas.

En ma qualité de secrétaire je tiens à remercier ici l'équipe que nous avons formée et espère que la voie ainsi tracée se poursuivra et s'enrichira encore de nouvelles idées.

Françoise MOGGIO

Secrétaire de la COPEA